2026/130
COMMUNE DE FLAMANVILLE
DOMAINE 1.1 : Marchés Publics
26.D.097

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vendredi 25 septembre 2026 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 18 septembre 2026 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents : F. BRISSET, K. MELIN, P. LEMARCHAND, V. DALBIN, A. LEBOULANGER, E. TELLIER, B. MARTEL, D. LELUBEZ, A. LOUIS, C. VANHECKE, R. LEBARBIER, G. GOURDEL, P. FAUCHON, G. THOMAS-ROUTIER, G. BRISSET.

Pouvoirs : G.GOURDEL donne pouvoir à D.LELUBEZ, A.VAGNER donne pouvoir à R.LEBARBIER

Secrétaire de séance : V. DALBIN

Validation du devis des illuminations de Noël

Afin d'agrémenter les périodes de fin d'année, la municipalité souhaite continuer à mettre en place des illuminations sur certains secteurs clefs de la commune.

Deux devis de SONOLUX sont ainsi soumis à l'approbation du conseil municipal pour les illuminations ainsi que la sonorisation des rues de la commune.

Délibération :

Vu la délibération 26D.020 du conseil municipal de Flamanville, limitant la délégation donnée au Maire sur la commande publique à 25 000 € HT.

Vu les dispositions et mesures dérogatoires du code de la commande publique concernant les consultations sous les seuils de publicité.

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 21 septembre 2026,

M. le Maire présente les deux devis de SONOLUX pour un montant global de 39 954.08 € TTC décomposé de la façon suivante :

- Devis pour les illuminations : 32 125.07 € HT, soit 38 550.08 € TTC.
- Devis pour la sonorisation : 1 170 € HT, soit 1 404 € TTC.

Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260925-26D097-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

Après délibération,

19	Pour	
0	Contre	
0	Abstention	
19	Votants	

Le conseil municipal valide à l'unanimité/la majorité les deux devis de SONOLUX pour les illuminations de fin d'année et la sonorisation de la commune

La secrétaire de séance,

V.DALBIN

Le Maire,

F.BRISSET

MAIRIE DE FLAMANVILLE

Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260925-26D097-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026